

Antoine Brousseau Desaulniers
Université du Québec à Montréal

Louis Bernard, méconnu du grand public, a pourtant joui d'une influence remarquable au sein de l'État québécois pendant plus de trois décennies en raison de son cheminement dans les plus hautes sphères de la fonction publique, ainsi que pour sa participation aux décisions gouvernementales sous plusieurs premiers ministres^[1]. Conformément au mandat de la collection « Trajectoires », qui vise à éclairer le grand public sur la contribution des bâtisseurs du Québec contemporain, Michel Sarra-Bournet^[2] a trois objectifs avec ce livre. D'abord, rendre compte de la contribution de Louis Bernard aux affaires de l'État des années 1960 aux années 1990. Ensuite, recueillir son témoignage sur les événements politiques qu'il a vécus. Enfin, présenter sa pensée sur deux grandes catégories de sujets : dans un premier temps, les transformations de l'État québécois au cours de la Révolution tranquille (ici définie comme la période allant de 1960 au début des années 1980); ensuite, sur la question nationale, sous-jacente à l'actualité politique québécoise pendant toute la moitié du 20^e siècle.

La plus grande partie du livre (hormis l'introduction) est rédigée sous la forme d'une entrevue entre l'auteur et le sujet. Mis à part les questions posées et quelques précisions inscrites en note de bas de page, les propos étayés sont ceux de Louis Bernard. Dans le premier – et très bref – chapitre, ce dernier explicite les principes inspirés de la pensée de Karl Popper, qui ont informé son action tout au long de sa carrière au sein de l'État québécois. Il se définit comme un réformateur pour qui il vaut mieux changer la société par l'instauration progressive de politiques sur une durée plus ou moins longue, plutôt que de chercher à tout transformer du jour au lendemain. On est ainsi à même de comprendre sa pensée telle qu'elle se déploie dans les chapitres suivants.

Les chapitres 2 et 3 mettent en scène une apparente opposition, entre les réformes étatiques fulgurantes de la Révolution tranquille et la relative stabilité du système parlementaire québécois. Dans le chapitre 2, M. Bernard nous fait part de sa perspective sur les changements des années 1960 et 1970. On retiendra surtout le fait qu'après la première phase « révolution », il aurait fallu entrer en mode « réformes ». Il voit comme un échec le fait que la société québécoise n'ait su s'accoutumer au changement graduel qui aurait dû s'imposer. Le chapitre 3 fait état de la pensée de Louis Bernard sur le parlementarisme québécois : ses origines britanniques, sur le financement des partis politiques, la discipline de parti, le rôle des députés, le mode de scrutin, etc. Très orientés sur les préoccupations politiques actuelles, les échanges montrent bien l'influence de la pensée de Popper sur le personnage. Bernard a tendance à mettre de l'avant les bienfaits des institutions québécoises et le fait qu'il vaille mieux les conserver que de les changer au nom du changement.

Les chapitres 4 à 8 sont dédiés aux péripéties relatives aux questions nationale et constitutionnelle, intrinsèquement liées selon Bernard. Les principaux événements des relations

fédérales-provinciales et du dossier linguistique des années 1960 sont décrits aux chapitres 4 et 5. Le chapitre 6 est consacré au gouvernement de René Lévesque, le 7^e à la saga des accords du lac Meech et de Charlottetown, tandis que le 8^e au gouvernement de Jacques Parizeau. À toutes fins pratiques, la présentation des événements par M. Bernard n'a rien à envier en terme de détails à ce qu'aurait fourni un essai plus académique. Le passage portant sur la nuit du 4 et 5 novembre 1981, où les responsables politiques canadiens se sont entendus sans consulter le Québec sur une formule permettant le rapatriement constitutionnel, est digne de mention. La perspective du protagoniste vient nuancer à la fois le récit de la « nuit des longs couteaux » retenu au Québec et celui de Pierre Trudeau qui soutenait que c'est le gouvernement du Québec qui a abandonné les autres provinces en montrant un intérêt à soumettre à la population par référendum son projet. La version de Bernard vient effectivement atténuer la trahison perçue par Morin et le génie dont s'affuble Trudeau.

En regard des objectifs poursuivis par l'auteur, on reste néanmoins sur notre faim quant à cette partie du livre. On aurait aimé en savoir un peu plus sur le rôle de Louis Bernard dans le dossier constitutionnel. On connaît certes les fonctions qu'il a occupées et les événements auxquels il a directement participé, mais il est malheureusement quelque peu avare de détails sur sa perspective, les gestes qu'il a posés, ses relations avec les autres acteurs, etc.

Les chapitres 9 et 10 marquent un changement de thème et traitent des dossiers dans lesquels Bernard a été impliqué périodiquement suite à sa « retraite » : ceux des autochtones et des réformes municipales. Dans le premier cas, Bernard livre un témoignage plus concret du rôle qu'il a joué comme négociateur du gouvernement auprès des Mohawks et des Innus, sur les changements qu'il a contribué à apporter sur le mode de dialogue entre l'État et les Premières nations. Dans le second cas, M. Bernard en profite pour ramener de l'avant sa philosophie sur le changement social qu'il véhicule dans les premiers chapitres. L'exemple de la fusion des municipalités de l'île de Montréal est monté en épingle pour justifier le fait qu'il aurait été préférable de procéder progressivement, au fil des années, plutôt que d'y aller avec une révolution qui aura ultimement échoué. Les répercussions auront abouti sur des structures désuètes, notamment en ce qui a trait à la gestion du transport en commun.

Le chapitre 11 – assez court - constitue en quelque sorte une rupture au sein du livre puisqu'il reprend, d'une certaine manière, le débat constitutionnel tel qu'il s'est déployé après 1995. M. Bernard fait le récit des événements les plus marquants, soit le renvoi sur la sécession du Québec – qui pave la voie vers l'indépendance –, le dossier du déséquilibre fiscal – qui constitue un retour à la normale dans les relations fédérales-provinciales –, et la reconnaissance par le parlement fédéral de la nation québécoise. Il faut noter ici que M. Bernard n'était plus impliqué dans les instances décisionnelles québécoises, il ne fait donc que livrer son opinion.

Le chapitre 12 – qui révèle être d'un intérêt particulier pour les spécialistes de l'administration publique – reprend en quelque sorte le thème des chapitres 9 et 10. M. Bernard y exprime son point de vue sur une foule de sujets qui vont des liens entre le gouvernement et l'administration jusqu'aux limites de l'action de l'État au 21^e siècle. On y décèle à nouveau l'esprit

pragmatique du protagoniste, qui à ce point du livre se révèle comme le fil conducteur de sa carrière. Il en va de même pour le chapitre 13, qui traite de son incursion en politique active lorsqu'il s'est porté candidat à la chefferie du Parti québécois en 2005. En envisageant dans ce chapitre la souveraineté et son avenir dans le long terme, il fait en quelque sorte la synthèse de sa perspective sur la question nationale et de sa philosophie politique, deux thèmes qui jusque-là avaient été abordés séparément.

Même s'il s'agit d'un problème excusable considérant la myriade de sujets abordés au cours de ces entretiens, il n'en demeure pas moins que la structure du livre est quelque peu confuse. On sent que M. Sarra-Bournet a cherché à donner une trame chronologique à son livre alors qu'une approche thématique nous aurait semblé préférable. Par exemple, le chapitre 11 marque une rupture au sein du livre : il aurait été avisé, à notre avis, de le placer immédiatement suite aux autres chapitres sur les péripéties constitutionnelles, tout comme le chapitre 13.

Chaque partie de ce livre (c'est-à-dire les chapitres 2 et 3; 4 à 8, 11 et 13; et les chapitres 9, 10, 12) offre au lecteur quelque chose de différent, qui répond à différents degrés aux objectifs de l'auteur, et est subtilement liée par le fil conducteur énoncé au chapitre 1. Malgré les réserves que nous avons énoncées, il n'en demeure pas moins que ces entretiens avec Louis Bernard sont d'un intérêt certain pour le public qu'il cible en exposant de manière concrète et agréable à lire une perspective historique sur des problèmes qui sont toujours d'actualité.

[1] C'est-à-dire Jean Lesage, Daniel Johnson, Robert Bourassa, René Lévesque et Pierre-Marc Johnson.

[2] Ancien conseiller politique à Ottawa et à Québec, M. Sarra-Bournet est aujourd'hui chercheur affilié à la Chaire de recherche du Canada en études québécoises et canadiennes de l'UQAM, où il y est également chargé de cours en histoire et en science politique.